ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 12 MARS 1978

5ME CIRCONSCRIPTION DE MAINE-&-LOIRE

[redacted]



Pour son avenir le Choletais a son équipe

PARCE QUE j'ai rempli le mandat qui m'a été confié en 1973 avec la conscience et l'ardeur que vous me connaissez,

PARCE QUE ma nomination au Gouvernement et l'accession de Jean HUCHON à l'Assemblée Nationale nous ont permis de mieux faire entendre la voix du Choletais à tous les niveaux,

PARCE QUE nous avons beaucoup agi pour le Choletais et que nous savons mieux que quiconque ce qu'il reste à faire,

PARCE QUE, ENFIN ET SURTOUT, j'ai conscience de participer à un combat décisif pour notre pays,

Je me présente à nouveau à vos suffrages le 12 mars prochain.

Je suis le candidat unique de tous les partis de la majorité dans la Ve circonscription du Maine-et-Loire.

Et de même que « l'on ne change pas une équipe qui gagne », Jean HUCHON est à nouveau mon suppléant.

\+ + +

Quel choix pour la France et pour les Français le 12 Mars ?

CE QUE LE PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT DE LA GAUCHE NOUS RESERVE EN REALITE, c'est :

— le chômage, par la ruine des entreprises petites et grandes,
— la baisse du niveau de vie sous le poids des impôts, des charges et de la hausse des prix,
— les menaces sur les libertés qui nous sont chères.

Pour continuer à choisir en toute liberté

— votre logement,
— votre métier,
— votre école,
— votre formation,
— vos loisirs,
— votre journal,
— votre commerçant,
— votre médecin,
— vos opinions politiques et religieuses.

Pour ne pas anéantir 20 ans de progrès

Pour poursuivre le redressement économique, sauvegarder les petites et moyennes entreprises, maintenir les exploitations familiales agricoles et commerciales

Pour renforcer l'équilibre entre la Ville et les Communes rurales du Choletais

Pour protéger notre cadre de vie

Pour accroître l'efficacité d'une équipe d'élus que vous connaissez

Il faut choisir un programme sérieux et raisonnable

Il faut choisir un programme réalisable dans la mesure et les limites imposées à la France par la concurrence internationale et particulièrement par le coût de plus en plus élevé de l'énergie et des matières premières.

C'est le programme défini à BLOIS par Monsieur BARRE, Premier Ministre.

C'est notre objectif d'action.

Pour la région Choletaise

Nous poursuivons l'action entreprise dans les directions suivantes :

— Maintien de l'équilibre entre la Ville de CHOLET et les Communes rurales, priorité indispensable au maintien de la qualité de la vie dans notre Région.

— Recherche d'industries nouvelles et d'activités de service créatrices d'emploi qui diversifieront les activités du Choletais et répondront aux espoirs et à la formation des jeunes. Aide aux entreprises jeunes et en expansion.

— Poursuite du développement des équipements (logements, enseignement, routes, sports, culture, personnes âgées...).

PENDANT CINQ ANS, nous vous avons donné les preuves de notre dévouement et notre activité.

A nouveau, nous faisons appel à votre confiance et

Nous vous demandons, le 12 Mars, un vote massif

pour assurer le redressement économique face à la crise, pour maintenir la stabilité de nos institutions et pour sauvegarder notre société de libertés.

Maurice LIGOT

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre
Maire de CHOLET

Suppléant :

Jean HUCHON

Député de Maine-et-Loire
Maire de La Salle et Chapelle-Aubry

Candidats de tous les partis de la majorité

IMP. R. CHOUIN CHOLET